

Vatican II n'est pas un super dogme

Author : spo

Categories : [Eglise universelle](#), [Informations](#)

Date : 30 avril 2012



On trouvera sur *Fecit* la traduction française d'un article paru initialement sur le blog *Messainlatino* qui, à partir d'une phrase de don Nicolas Bux « *Vatican II peut très bien se discuter, ce n'est pas un "super dogme"* », tend à montrer que ceux qui s'opposent à la réconciliation avec la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) s'opposent au Pape.

Voici un extrait de cet article sous forme de questions/réponses. On trouvera l'intégralité de ce texte sur [Fecit](#) pour la version française et, en italien, sur [Messainlatino](#). Je rappelle que respectueux de ses sources et du travail des autres, SPO ne reproduit jamais intégralement les textes (sauf accord préalable) mais invite au contraire ses lecteurs à se rendre à l'origine

même du texte pour se faire une idée par eux-mêmes.

Q./ Mais peut-être que l'opposition à la volonté de Benoît XVI provient de ce que nombreux sont ceux qui considèrent que la réconciliation avec les Lefebvristes revient à renier Vatican II.

R./ « Écoutez, le premier « accord », si l'on peut dire, qui a eu lieu, est celui du Concile de Jérusalem, entre Saint Pierre et Saint Paul. Par conséquent, le débat qui est en cours, puisqu'il se déroule pour le bien de l'Église, n'est pas si scandaleux que ça.

Et puis, une autre constatation : combien de personnes ont parlé du Concile Vatican II, en le traitant à part de l'histoire de l'Église, en le surévaluant par rapport à ses contenus mêmes, et sans jamais se pencher pour les analyser par exemple sur le Concile Vatican I, ou encore sur le Concile de Trente. Certains prétendent que la Constitution dogmatique ' Dei Filius ' du Concile Vatican I a été dépassée par la ' Dei Verbum ' de Vatican II: mais nous sommes là en présence d'une théologie- fiction. En revanche je considère comme une bonne théologie celle qui pose la question de la valeur des documents, de leur enseignement. Le concile Vatican II comporte des documents dont la valeur n'est pas égale, et par conséquent des documents qui ont un caractère obligatoire qui varie, et qui doivent être discutés à des niveaux différents. Le Pape, quand il était encore le cardinal Ratzinger, a parlé en 1988, du risque de transformer le Concile Vatican II en un 'superdogme' ; mais, avec 'l'herméneutique de la réforme dans la continuité' il a fourni un critère pour affronter la question et non pas pour la clore. Il ne faut pas être plus papiste que le Pape. Les Conciles, tous les Conciles et pas seulement Vatican II, doivent être reçus avec obéissance, mais il faut de manière intelligente faire la part de ce qui revient à la doctrine, et de ce qui peut être critiqué. Et ce n'est pas un hasard si Benoît XVI a induit «l'Année de la Foi', parce que c'est précisément la Foi le seul critère qui permette de comprendre la vie de l'Église ».